

# **SEMINAIRE**

## **2006**

**CENTRE TECHNIQUE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES  
SUR LES HANDICAPS ET LES INADAPTATIONS**

**C  
T  
N  
E  
R  
H  
I**

**Vendredi 12 mai 2006**

**L'EMPLOI DES PERSONNES  
HANDICAPEES  
DANS L'UNION EUROPEENNE**

# L'emploi des personnes handicapées dans l'Union européenne

**Vendredi**  
**12 mai 2006**

## **Conception :**

**Dominique Velche**  
Chercheur au CTNERHI

## **Horaire :**

9 h. 30 – 17 h.

## **Lieu :**

CTNERHI  
236 bis, rue de Tolbiac  
75013 PARIS  
Tél. : 01 45 65 59 40  
Fax : 01 45 65 44 94

## **e-mail :**

r.martinez@ctnerhi.com.fr

## **Site Internet :**

www.ctnerhi.com

## **Tarifs :**

Non-adhérent :  
300 € TTC

Adhérent :  
270 € TTC

Etudiant :  
80 € TTC

La plupart des pays de l'Union européenne ont révisé ou révisent leur législation en faveur des personnes handicapées afin de la mettre en conformité avec les directives des instances communautaires.

La lecture de ces changements n'est cependant pas aisée car le respect des nouveaux principes d'action adoptés passe par le prisme des habitudes culturelles propres à chaque pays, et notamment les politiques de l'emploi et les modalités de couverture des risques sociaux. Le passage à 25, et les prochaines candidatures n'ont guère simplifié la question.

A partir d'un constat évidemment commun d'un désavantage en matière d'accès à l'emploi et d'une multiplicité des obstacles à la pleine participation des citoyens de l'Union qui présentent des particularités de leurs structures et/ou fonctions physiques et cognitives, celles-ci étant diversement reconnues et prises en compte, pourquoi les solutions appliquées sont-elles si différentes ? Comment comprendre les choix faits entre les options disponibles : mesures spécifiques ou de droit commun ; milieu ordinaire ou protégé ; approches coercitives (obligations, interdictions) ou incitatives (aides, allègements fiscaux...)

## **Objectif :**

- Rendre plus lisible les politiques des 25 pays de l'Union européenne en matière d'emploi des personnes handicapées et aider à la compréhension des logiques suivies et des pratiques observées.
- Tenter de construire des indicateurs pertinents pour la comparaison des populations concernées, des mesures adoptées et des résultats obtenus sur le plan quantitatif et qualitatif.

## **Méthodologie :**

- Exposé, débats

## **Public :**

Tous ceux, militants associatifs, professionnels, employés d'organismes nationaux ou régionaux, membres de missions « travailleurs handicapés » des entreprises ou des administrations qui s'interrogent sur l'impact de la construction européenne sur l'avenir de l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans notre pays ou qui sont confrontés aux nécessités de mieux maîtriser la comparaison avec les politiques d'autres pays membres de l'Union.

## **Programme :**

### *Matinée :*

- ! Rappel des principes communs adoptés par l'Union européenne en matière d'emploi des personnes handicapées ;
- ! Propos autour de la définition des populations concernées.

### *Après-midi :*

- ! Quelques logiques nationales : Pays-Bas ; Royaume-Uni ; Espagne ; Allemagne et Suède.
- ! Tentative de construction de typologies pour identifier convergences et divergences entre pays quant aux différents types de mesures visant à favoriser l'accès ou le maintien à l'emploi chez les personnes handicapées.

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
(à retourner par courrier ou par Fax)

*vendredi 12 mai 2006*  
*L'emploi des personnes handicapées dans l'Union européenne*

CTNERHI à l'attention de Régine Martinez  
236 bis, rue de Tolbiac – 75013 PARIS  
Tél : 01 45 65 59 40 - Fax : 01 45 65 44 94  
E-mail : r.martinez@ctnerhi.com.fr - Site internet : [www.ctnerhi.com.fr](http://www.ctnerhi.com.fr)

(accessible aux personnes déficientes auditives - interprétariat LSF sur demande)

Mme, Mlle, M :

.....

Etablissement/Administration/Association/Entreprise/Association membre du CTNERHI /.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Participera à la journée du 12 mai 2006 \_\_\_\_\_

Une journée : 300 €  
270 €TTC \*

**Repas compris**

\*Tarif préférentiel pour les associations nationales membres du CTNERHI et les établissements affiliés.  
Tarif spécial pour les étudiants (80 €sur présentation de la carte d'étudiant))

Conditions de règlement : 30 % au moment de l'inscription à titre d'acompte qui restera acquis au CTNERHI en cas de désistement,  
le solde à réception de la facture tenant lieu de convention de formation simplifiée.

**Attention** : nombre de places limité à 15 personnes (ce séminaire pourra être reprogrammé ultérieurement en fonction des demandes)